Model no .....
Serial no/ .....
Product name .....
Date of Purchase .....
Date of first use .....
Year of manufacture .....
Manufacturer contactinfo/ .....

Date/	Remark/	Defects-Repairs	Name and signature	Next inspection/

SP - Sveriges Tekniska Forskningsinstitut, Box 857, 501 15 Borås, Sverige, Sweden CE 0402

SE Bästa kund. Bruksanvisning på ditt språk kan laddas ner från
www.cresto.se/usersguide

FI Hyvä asiakas. Käyttöohjeet voit ladata sivulta
www.cresto.se/usersguide

NO Kjære kunde. Du kan laste ned bruksanvisningen på ditt språk på adressen
www.cresto.se/usersguide

EE Hea klient. Toote kasutusjuhendi leiad allalaadimiseks
www.cresto.se/usersguide

DK Kære kunde. Du kan downloade brugsanvisningen på dit sprog på adressen
www.cresto.se/usersguide

GB Dear customer. Operating instructions can be downloaded from
www.cresto.se/usersguide

IT Gentile Cliente, può scaricare le istruzioni per l'uso, nella Sua lingua, dal sito
www.cresto.se/usersguide

NL Geachte klant, U kunt een gebruiksaanwijzing in uw taal downloaden van
www.cresto.se/usersguide

FR Cher/chère client(e). Le mode d'emploi dans votre langue peut être téléchargé sur
www.cresto.se/usersguide

PL Szanowni Klienci! Instrukcję użytkowania w swoim języku mogą Państwo pobrać z
www.cresto.se/usersguide

LV Cienījamie klienti: Darbības instrukcijas jūsu valodā varat lejupielādēt no tīmekļa vietnes:
www.cresto.se/usersguide

LI Gerbiamas kliente, vadovą savo kalba galite parsisiųsti čia
www.cresto.se/usersguide

DE Hinweis für unsere Kunden! Sie können eine Gebrauchsanweisung in Ihrer Sprache herunterladen unter
www.cresto.se/usersguide

ES Distinguido cliente. El manual de instrucciones en su idioma puede descargarlo de
www.cresto.se/usersguide

CRESTO®
Fall Protection Solutions

Cresto AB, Lägatan 3, 302 60 Halmstad, Sweden
Tel: +46 35 213140, Fax: +46 35 178455. E-mail: office@cresto.se
www.cresto.se

CRESTO®
Fall Protection Solutions

FALL PROTECTION USER'S GUIDE

CRESTO 1211
CRESTO 1212
CRESTO Basic

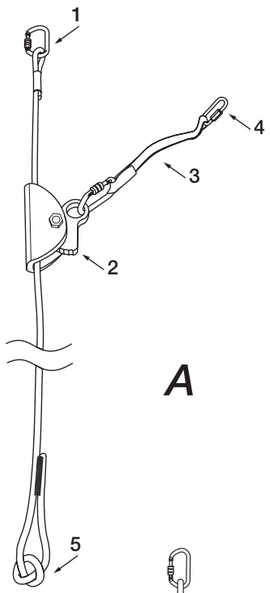

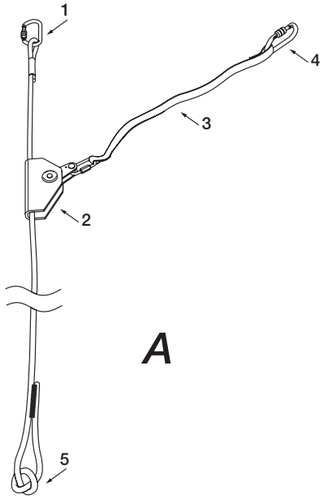

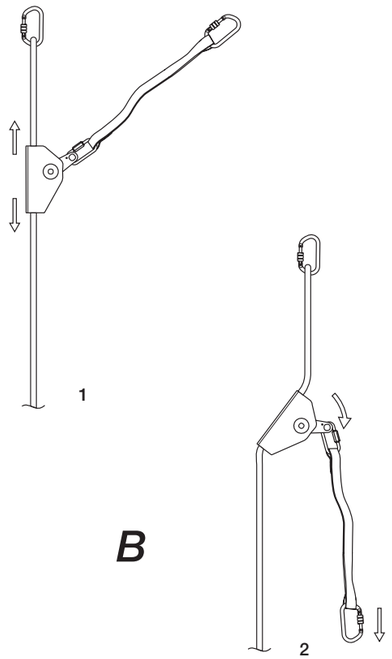

Figure A Les différentes parties de la longe antichute
1. Mousqueton pour le point d'ancrage
2. Verrou coulissant automatique avec fonction d'absorbeur d'énergie
3. Mousqueton pour la fixation au harnais antichute
4. Pièce en bout

Figure B Fonctionnement du verrou coulissant
1. Le verrou coulisse sur la longe lors du déplacement normal
2. Le verrou se bloque sur la longe en cas de chute

Figure C Hauteur de travail minimale
Au moins 4 mètres d'espace libre sous l'utilisateur

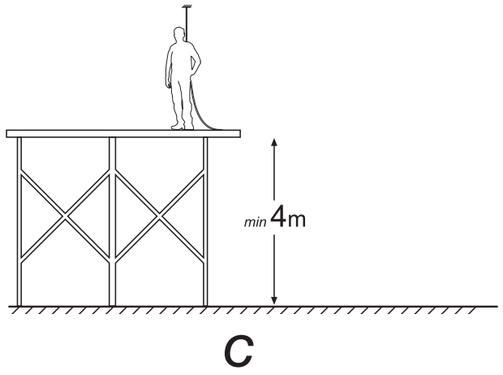

La longe antichute est certifiée selon EN 353-2

MODE D'EMPLOI

N.B. Il est impératif de lire et de comprendre le mode d'emploi avant d'utiliser l'équipement !

La longe antichute est utilisée comme protection antichute temporaire, par exemple pour une progression verticale et sur les toits pentus. La longe antichute doit uniquement être attachée à un harnais EN-361 et forme alors un dispositif antichute (voir EN-363). Les points de fixation qui peuvent être utilisés sur le harnais sont l'anneau dorsal/frontal en D ou les deux œillets frontaux ensemble. Ces points de fixation sont marqués avec la lettre « A ».

L'antichute coulisse sur la longe et bloque immédiatement en cas de chute, la force appliquée sur le corps est maximisée à 6 kN. La longe antichute est fabriquée avec une corde avec un revêtement de noyau de Ø 11 mm en polyester ou d'une corde en trois brins de Ø 16 mm en polyester. La longe antichute existe en plusieurs modèles et peut être équipée d'un crochet et/ou de mousquetons.

Avertissement ! L'utilisateur(-trice) doit être en parfaite santé pour travailler dans un environnement exposé à des risques de chute (voir EN-365), il/elle doit avoir suivi une formation concernant l'utilisation de l'équipement et doit être conscient(e) des risques encourus. Avant de commencer le travail dans un environnement exposé à des risques de chute, planifier l'évacuation éventuelle d'une personne ayant chuté et qui est restée suspendue au harnais.

Avertissement ! La longe antichute ne doit pas être modifiée ou assemblée avec d'autres accessoires que ceux proposés par le fabricant. Les réparations et les échanges de pièces doivent uniquement être effectués par le fabricant.

Avertissement ! La longe antichute est uniquement conçue pour une protection individuelle, toute autre utilisation est interdite. Si possible, l'utilisateur doit avoir une longe antichute personnelle (voir EN-365 - Équipement de protection individuel).

Avertissement ! Pour tout assemblage avec un dispositif conforme à EN-363:2008 l'utilisateur doit connaître parfaitement les fonctions et l'utilisation des autres composants. En cas de doutes, contacter le revendeur ou le fabricant.

Avant chaque utilisation : Vérifier soigneusement le matériel et le fonctionnement de l'équipement. Faire particulièrement attention à l'état des sangles, aux points de couture, aux marques de coupure, aux décolorations, à l'état des crochets et des mousquetons etc.

Avertissement ! Au moindre défaut de l'équipement pouvant compromettre la sécurité, le produit devra immédiatement être remplacé. En cas de doutes, contacter le revendeur ou le fabricant pour un contrôle.

Avertissement ! Si l'équipement a été soumis à une chute, le produit devra immédiatement être mis au rebut et remplacé.

Avertissement ! En cas d'assemblage avec un dispositif anti-chute, le point d'ancrage doit être conforme à EN-795 ou supporter une force correspondante de 15 kN. Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être juste au-dessus de l'utilisateur. Le travail doit être effectué de façon à ce que la distance de chute et les risques de chute soient minimisés. Éviter les mouvements latéraux qui provoquent des oscillations et font que l'utilisateur est projeté contre un objet ou un mur !

Avertissement ! La charge de rupture minimale de l'équipement est de 15 kN.

N.B. Le matériel antichute et/ou son fonctionnement peuvent être altérés s'ils sont soumis à : des températures très élevées, des produits chimiques, du courant électrique, des coupures, des frottements contre des bords tranchants et des conditions météorologiques diffi ciles.

N.B. L'équipement doit être conservé dans un endroit sec, bien aéré et à l'abri de la lumière. Les longes doivent être suspendus sans faire de plis. Pour le transport, l'équipement sera rangé dans des sacs et/ou caisses de transport prévus à cet effet.

N.B. Tous les produits antichute Cresto ont des étiquettes pour le marquage. L'étiquette indique le nom du fabricant, le nom du produit, la désignation du modèle, un numéro de série unique, la date de fabrication, la norme EN et le numéro de l'institut de certifi cation.

N.B. La durée de vie maximale du produit est de 10 ans à partir de la date de fabrication. Une utilisation incorrecte et l'usure peuvent réduire la durée de vie du produit. Le produit doit être mis au rebut dans les cas suivants : corrosion, plusieurs coutures cassées, bords des sangles coupés, sangles décolorées, usure profonde, corrosion des pièces métalliques, fonctionnement insatisfaisant et absence d'étiquetage.

Avertissement ! Si le produit doit être exporté, le revendeur devra se charger de la traduction de ce mode d'emploi, des consignes d'entretien et de révision vers la langue où le produit doit être utilisé.

ENTRETIEN

N.B. L'équipement doit être conservé dans un endroit sec, bien aéré et à l'abri de la lumière (UV inclus), de la vapeur, de bords tranchants et de vibrations. L'équipement doit être maintenu propre pour un fonctionnement et une durée de vie optimaux. Les pièces métalliques peuvent être nettoyées à l'air comprimé. Éviter l'huile de lubrifi cation ! Un équipement légèrement sale peut être nettoyé avec de l'eau tiède et une brosse souple. Une solution légèrement savonneuse peut être utilisée. Un équipement fortement encrassé peut être lavé à la machine à 40°C dans un sac de lavage et avec du produit sans phosphate. Suspendre l'équipement mouillé et laisser sécher. L'équipement doit sécher tout seul, sans être soumis à une source de chaleur quelconque.

RÉVISION

Avertissement ! Pour la sécurité de l'utilisateur, une révision du produit doit être effectuée au moins tous les douze mois afi n d'assurer son fonctionnement et sa durée de vie (voir EN-365).

N.B. Pour une utilisation fréquente de l'équipement dans un environnement agressif, la révision devra être effectuée à des intervalles plus rapprochés.

Avertissement ! La révision doit être effectuée par un profes-sionnel agréé et en conformité avec les procédures de révision du fabricant.

N.B. L'étiquette d'identifi cation du produit doit être lisible !

REGISTRE

Chaque élément d'un dispositif antichute (EN363:2008) doit être noté dans un registre. Le registre doit être rempli par une « per-sonne compétente » au moins une fois tous les douze mois. (Voir le registre d'équipement à la dernière page).

RÉPARATION

La réparation des produits doit uniquement être effectuée par le fabricant.

Examen CE effectué par :
SP - Sveriges Tekniska Forskningsinstitut
Box 857
SE-501 15 BORÅS
Suède
www.sp.se
Notified Body no. 0402